



Association pour les
enfants atteints
d'Arthrite Juvénile
Idiopathique

Paris, le 23 janvier 2022

Chers adhérents, Chers amis,

KOURIR se mobilise pour organiser en 2022 les **troisièmes journées nationales de l'AJI**.

Elles se tiendront **du 4 au 6 juin 2022 à Mauges-sur-Loire (49)**, aux Jardins de l'Anjou.

Ces journées doivent permettre aux familles et à leurs enfants de briser leur isolement face à la maladie : elles permettront de rencontrer d'autres familles et d'échanger entre elles.

De nombreux médecins spécialistes de l'AJI des centres de références et de compétences seront présents. Ils animeront des conférences / ateliers / groupes de parole ...

Les enfants pourront y participer mais pourront également être pris en charge par nos bénévoles. De nombreuses activités leur seront proposées en fonction de leurs envies et de leur âge.

Un forfait de 25 € par personne présente (adulte et enfant de plus de 2 ans) pour le séjour entier vous est demandé. **KOURIR invite les enfants atteints de maladie rhumatismale pédiatrique** et prend en charge leur séjour.

Le forfait comprend :

- L'hébergement dans des cottages de 2 à 6 personnes (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni -pas de changement de serviettes-, ménage le jour du départ assuré par les Jardins de l'Anjou -pas de ménage quotidien-).
- La restauration en pension complète (du déjeuner du samedi 4 juin 2022 au déjeuner du lundi 6 juin 2022).

Le forfait ne comprend pas :

- Le transport.
- Toutes prestations non mentionnées.
- L'assurance annulation.
- L'assurance responsabilité civile.



Association pour les
enfants atteints
d'Arthrite Juvénile
Idiopathique

Le pass vaccinal vous sera demandé pour accéder au domaine (suivant les conditions en vigueur).

Le nombre de places étant limité, l'association prendra en compte les inscriptions des familles adhérentes à jour de leur cotisation 2022. La priorité sera donnée aux nouveaux adhérents et aux adhérents n'ayant jamais participé à une sortie.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du chèque de participation. Si votre inscription ne pouvait pas être validée du fait du nombre de places limitées, le chèque vous serait restitué.

La date limite de réponse est fixée au 1^{er} mars 2022.

Nous espérons que cette proposition retiendra toute votre attention et nous restons à votre disposition dans l'attente de votre réponse.

Céline DANHIEZ

Présidente

Afin de permettre l'organisation de ces troisièmes journées nationales de l'AJI, nous vous demandons de bien vouloir compléter le questionnaire en ligne :

<https://forms.gle/iAqTWA9qELdwViTP8>

et de nous envoyer votre chèque à l'ordre de l'Association KOURIR, avant le 1^{er} mars 2022, à l'adresse suivante :

Céline CHAMARD La Léonière 79450 SAINT AUBIN LE CLOUD

Votre inscription sera prise en compte à réception de votre chèque accompagné du coupon d'inscription complété.



Association pour les
enfants atteints
d'Arthrite Juvénile
Idiopathique

COUPON D'INSCRIPTION 3^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES DE L'AJI

à envoyer accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Association KOURIR, avant le 1^{er} mars 2022,
à l'adresse suivante : **Céline CHAMARD La Léonière 79450 SAINT AUBIN LE CLOUD**

NOM DE LA FAMILLE :

Nombre de personnes (de + 2 ans) : X 25€ = €

Nombre d'enfants atteints d'AJI : (offert)

Nombre d'enfants de moins de 2 ans : (gratuit)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Objet : Autorisation de filmer et publier des images.

Des photos seront prises au cours de ces troisièmes journées nationales de l'AJI. Elles pourront être utilisées dans différents outils de communication : presse, site internet, réseaux sociaux, newsletter, bulletin.

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Autorise à titre gratuit l'Association KOURIR :

- À me filmer lors des troisièmes journées nationales de l'AJI du 4 au 6 juin 2022 à Mauges-sur-Loire (49), aux Jardins de l'Anjou.
- À publier ces images sur le Web

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'un foulard jaune par personne que vous voudrez bien porter de façon visible durant la totalité de l'événement.

Signature :